



Lorient le 12/05/2022,

Objet : Annulation des Championnats de Bretagne/Pays de la Loire d'eau libre 2022

Chers licenciés,

Suite aux fortes chaleurs qui ont sévi en Vendée ces derniers jours, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a alerté le club organisateur d'un risque très élevé de dégradation de la qualité de l'eau (infection bactériologique).

Malheureusement contraint d'attendre les résultats d'analyse de l'eau qui ont de forte chance d'être positif à une contamination, et qui ne pourront, de toute façon, être publiés que le lundi 16 mai, c'est avec regret que le PYCAPS, club organisateur, ainsi que la Commission NAP BPL vous informons que **les Championnats de Bretagne/Pays de la Loire d'eau libre 2022**, qui devaient avoir lieu au lac de Moulin Papon à la Roche-sur-Yon ce dimanche 15 mai, **sont annulés**.

Compte tenu de cette situation exceptionnelle, je tiens à vous préciser deux points :

1. Les frais d'inscriptions versés par certains clubs via la page HelloAsso du club organisateur seront remboursés.
2. Les nageuses et nageurs qui étaient engagés sur les Championnats de Bretagne/Pays de la Loire d'eau libre se verront automatiquement appliquer une dérogation pour la participation aux Championnats de France d'eau libre 2022 à Sanguinet en juin prochain.

Sachez que cette annulation de dernière minute est une triste nouvelle, quand bien même elle est indépendante de notre volonté.

L'ensemble de la Commission BPL NAP s'associe à moi-même afin de remercier chaleureusement le club organisateur, et plus précisément le pilier de cette organisation : Thierry POTONNIER, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour l'immense travail fournis jusqu'à présent pour accueillir cette manifestation qui signait le retour de l'eau libre après cette sombre crise sanitaire.

Je vous invite à participer à la prochaine compétition d'eau libre qui se déroulera le dimanche 19 juin à Inzinzac-Lochrist (Lorient). Nous pourrons ainsi y célébrer l'eau libre !

Sportivement,

David CARTRON

Président Commission NAP – BPL


David CARTRON
Président
Commission
Nage avec Palmes

PS : Je vous invite à utiliser ce courrier pour faire valoir ce que de droit.